



Réaction à la *Politique de la réussite éducative – Le plaisir d’apprendre, la chance de réussir*

La *Politique de la réussite éducative* lancée cette semaine par le Ministre Sébastien Proulx s’appuie manifestement sur les grands consensus qui ont émergé de la consultation publique, consensus auxquels le CQJDC adhère. Citons :

- L’intervention précoce et la prévention;
- Les transitions harmonieuses entre les différents milieux éducatifs et ordres d’enseignement;
- La nécessité de repenser le financement, de réduire les délais et d’assurer la continuité des services dans le soutien aux élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage;
- Les compétences en littératie et en numératie;
- La valorisation de l’éducation, de la qualité de l’enseignement et de la profession enseignante pour mobiliser tous les acteurs et partenaires autour de la réussite éducative des jeunes et des adultes;
- L’importance du soutien et de l’accompagnement des parents auprès de leur enfant;
- La collaboration et la concertation de l’ensemble des intervenants qui font partie de l’environnement de l’enfant, de l’élève, du service de garde éducatif à l’enfance et de l’école.

Le Comité ne peut qu’être en faveur de cette politique mais conserve de grandes inquiétudes quant à la mise en œuvre de ce vaste chantier qui s’étendrait jusqu’en 2030.

Sept (7) objectifs sont visés et mesurables, dont les 5 suivants:

- L’augmentation du taux de diplomation : d’ici 2030, faire passer de 78,8% à 90% la proportion d’élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.
- L’équité : d’ici 2030, réduire de moitié les écarts (à partir des données 2014-2015) reliés au taux de réussite pour l’obtention d’un premier diplôme ou d’une première qualification, entre certains groupes d’élèves:

- Écart entre les garçons et les filles de 10.1 points de pourcentage;
 - Écart de 34.1 points de pourcentage entre les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et les autres élèves;
 - Écart de 8.9 points de pourcentage entre les élèves de milieu défavorisé et les autres élèves;
 - Écart de 4.1 points de pourcentage chez les élèves immigrants de première génération et les autres élèves.
- La prévention : d'ici 2025, faire passer de 74,4% à 80% la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement.
 - La maîtrise de la langue : d'ici 2030, porter à 90% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire. En 2013, le taux de réussite variait de 80% à 86,9%.
 - Le cheminement scolaire : d'ici 2030, ramener à 10% la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire dans le réseau public, considérant que le taux de diplomation est inférieur chez ces derniers par rapport à ceux qui entrent au secondaire à 12 ans.

Par contre, a priori, plusieurs mesures avancées pour atteindre ces objectifs demeurent vagues au regard des intentions réelles, de l'échéancier et des moyens à préconiser. Mentionnons notamment :

- Le déploiement des maternelles 4 ans et le renouvellement du programme éducatif;
- La révision du mode de financement des élèves handicapés ou en difficulté;
- La démarche d'analyse reliée à l'obligation de fréquenter l'école jusqu'à 18 ans.

On peut aussi déplorer le vide au regard de la mise en place d'un ordre des enseignants.

L'annonce de la publication d'un nouveau référentiel des compétences professionnelles de la profession enseignante, permettant d'actualiser les programmes de formation initiale et continue, est accueillie positivement. Par contre, le CQJDC est préoccupé ici aussi par les délais de mise en œuvre que cela suppose. Et quelles mesures seront prises pour promouvoir la formation continue du personnel?

Par ailleurs, le CQJDC accueille favorablement plusieurs visées de la Politique, notamment :

- La mise en œuvre d'un institut national d'excellence en éducation;
- L'établissement d'un seuil minimal de services spécialisés et intégrés dans les écoles;

- Le maintien de l'orientation sur l'intégration scolaire des élèves en difficulté ou handicapés;
- Un ordre professionnel pour les orthopédagogues.

Il y a lieu toutefois de s'interroger sur la pertinence de créer une nouvelle ressource spécialisée pour assurer la liaison entre l'élève, sa famille et d'autres intervenants significatifs. N'est-ce pas une responsabilité déjà partagée par les intervenants de chaque école? Pourquoi ne pas laisser le choix aux milieux scolaires de déterminer les ressources dont ils ont besoin à cet égard au lieu d'instaurer un modèle mur à mur.

Le CQJDC constate qu'il s'agit d'une politique ambitieuse par les objectifs poursuivis et par son amplitude qui devra mobiliser de nombreux secteurs d'intervention et de nombreux partenaires. On ne peut nier la pertinence de ce qui est soulevé. Cependant la mise en œuvre concrète prendra beaucoup de temps. Le ministre l'a dit lui-même, les plans d'action sont à venir ainsi que les stratégies de réalisation.

Le Ministre de l'Éducation, ainsi que le Premier Ministre, ont garanti que les ressources financières seraient au rendez-vous : 1 500 personnes à court terme, 7 000 personnes d'ici 5 ans. Est-ce suffisant? Rappelons qu'il s'agit en grande partie d'un réinvestissement après une période d'austérité qui a engendré des coupures importantes dans les services aux élèves et ainsi compromis leurs chances de réussite.

Il reste à espérer que, cette fois, les actions entreprises le seront à long terme, en prenant en compte les données probantes de la recherche et qu'il y aura, tel que le mentionnait le Ministre, une réelle volonté de « dépolitiser » l'éducation. Il importe que les décisions prises le soient dans la perspective du bien de chaque élève et de la réussite pour tous, ceci, dans un esprit de continuité dans les actions.